

Conditions Générales de Réservation

1/TARIFICATION - Nos tarifs de location sont applicables dès leur parution et peuvent être modifiés sans préavis. Le coût contractuel est ferme et fixé par le contrat de réservation.

2/LOCATIONS ET PRESTATIONS – Chaque réservation est nominative et non transmissible. Son montant est déterminé en fonction du type de locatif et du nombre de personnes l'occupant. Toute personne supplémentaire et ou visiteur doit faire l'objet d'un enregistrement préalable à la réception et devra s'acquitter de la redevance supplémentaire prévue. Un seul véhicule est accepté par emplacement. Les visiteurs ne sont pas autorisés à stationner à l'intérieur du camping. Un parking libre et gratuit est mis à disposition à l'entrée du camping.

La réception est ouverte de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30. En dehors de ces horaires, seuls les cas d'urgences seront reçus. Les locatifs sont prévus avec un équipement suffisant afin d'assurer le confort du client. Le matériel de chaque logement fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie. Tout autres appareils tels que : barbecues, lave-linge, friteuse, four etc... ne sont pas autorisés. Les feux sont interdits dans l'enceinte du camping et feront l'objet d'un renvoi immédiat sans indemnités, ni remboursement. Seuls les barbecues à gaz et électriques sont autorisés.

Aucune location n'est équipée en draps ou taies d'oreillers. Le nettoyage est à la charge du locataire en fin de séjour. En cas de ménage incomplet, le chèque de caution ménage sera encaissé.

3/RÉSERVATION ET PAIEMENT - La réservation est effective après réception du contrat de réservation signé, lu et approuvé, accompagné de l'acompte de 30% minimum du montant total du séjour + 20€ de frais de dossier. Le solde restant, soit 70%, sera payable 30 jours avant la date d'arrivée (cela se justifie par l'entretien du locatif ou de la parcelle, du ménage du locatif avant votre arrivée...).

. La confirmation de votre réservation sera adressée par mail. En l'absence de ce règlement dans le délai imparti, la réservation sera annulée, l'acompte sera conservé. Le logement sera remis en location.

4/TAXE DE SÉJOUR - Le montant de la taxe de séjour est fixé chaque année par les collectivités locales et régionales en début de saison, et s'applique pour toute personne âgée de plus de 18 ans. Le montant est indiqué dans les tableaux de tarifs de notre site internet.

5/CAUTION – A votre arrivée, la clé de votre logement vous sera remise contre un chèque de caution de 300 € (non encaissés) constituant la garantie du mobilier et du locatif, qui vous sera restitué en fin de séjour, et d'un chèque de caution ménage de 80 € pour la propreté des lieux en fin de séjour, qui vous sera restitué après vérification sous un délai de 48h maximum. La propreté du logement doit être à l'identique de votre arrivée. En cas de ménage incomplet, la caution sera encaissée. Le ménage peut nous être confié moyennant un forfait de 80 €. Un inventaire sera disponible dans chaque location. Toute remarque ou anomalie devra être signalée dans les 24h. Passé ce délai, le client est présumé avoir pris la location en bon état.

6/ARRIVÉES et DÉPARTS - Les locations sont disponibles à partir de 17h00 et doivent être libérées avant 10h00. Les emplacements sont disponibles à partir de 15h00 et doivent être libérés avant 12h00. L'état des lieux est effectué après libération définitive du logement. En haute saison, il est conseillé de prendre rendez-vous. S'il ne pouvait l'être pour une raison quelconque, la caution sera expédiée par la poste sous quinze jours après la constatation par nos soins du bon état des lieux et du matériel.

7/ANNULATION OU DÉPARTS PRÉMATURÉS – Tout séjour commencé est dû. Le départ prématuré ou non-présence le jour prévu, ne pourra donner lieu à aucun remboursement et la location pourra être remis à disposition dès le lendemain. La caution logement et ménage sera conservée par le camping. Aucun remboursement ne sera possible en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé. Pour toute modification, veuillez nous contacter. Il ne pourra être garanti le même emplacement si les dates de séjour sont modifiées.

8/RÉTRACTATION – ANNULATION - Le droit de rétractation ne s'applique pas pour les hébergements d'hôtellerie de plein air (article L.121-21-8 du code de consommation. En cas d'annulation du séjour, les acomptes et frais ne seront pas remboursés sauf en cas de décès (conjoint, enfant, parent proche) et sur justificatif. Pour cette raison nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation et interruption de séjour (+extension covid-19) lors de votre réservation. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campeze Couvert.

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ, par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponibles sur le site www.campez-couvert.com), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

9/ASSURANCE - Votre assurance responsabilité civile couvre vos risques pour la location villégiature. Il vous suffit de vous munir d'une attestation qui vous sera transmise gratuitement par votre assureur.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tout campeur est tenu de se conformer au règlement du camping. En cas de litige, seul le tribunal de Privas sera compétent. Le campeur peut également avoir recours à un médiateur du tourisme :

Le CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris – CCI de Paris) - 39 avenue F.D. Roosevelt - 75008 Paris

www.cmap.fr - consommation@cmap.fr - Tél :01.44.95.11.40

10/CONDITION D'ADMISSION - Le règlement intérieur du camping est affiché et établi en fonction de l'arrêté ministériel du 17/02/2014. Il impose au camping de veiller à la sécurité et la tranquillité des clients. Ces derniers ont également le devoir de s'y soumettre dans son intégralité. Il en est de même pour le règlement de la piscine. L'accès à la piscine est gratuit et réservé aux clients du camping. La baignade est non surveillée. Le port du SLIP DE BAIN ou BOXER est obligatoire. Le SHORTS ou BERMUDAS ou tout autre vêtement sont strictement interdits sous peine d'exclusion. Chaque personne devant séjourner au camping doit être à même de justifier de son identité et remplir les formalités de police nécessaires. Les mineurs non accompagnés par des responsables (cas des groupes) ou non enregistrés à la l'accueil feront l'objet d'un renvoi immédiat.

11/ANIMAUX DE COMPAGNIE - Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas admis (arrêté du 27/09/09). Les animaux ne doivent en aucun cas rester seuls au camping, sont tenus en laisse et sont enregistrés à la réception dès leurs arrivés avec leur carnet de vaccination à jour. Le propriétaire est tenu de ramasser les déjections de son animal afin de garantir la propreté du camping. Le non-respect de cette dernière entraînera le renvoi immédiat et sans remboursement.

12/CIRCULATION ET STATIONNEMENT DES VEHICULES (auto, motos,...) - Vitesse limitée à 10 km/h dans le camping. Circulation interdite entre 22h30 et 7h30. Les personnes désirant sortir pendant ce temps, gareront leur véhicule sur le parking visiteur à l'entrée du camping. Un seul véhicule est autorisé à stationner sur chaque emplacement. Le stationnement est interdit sur les voies d'accès ou les emplacements vides.

13/DROIT A L'IMAGE – Le client autorise expressément le camping, et sans aucune contrepartie, à exploiter et diffuser sur tout type de supports susceptibles d'être utilisés, qu'il soit numérique ou imprimé, les photos et/ou vidéos qui pourraient être prises au cours du séjour pour les besoins publicitaires et de communication du camping. Tout client souhaitant refuser la possibilité d'être photographié ou filmé pendant son séjour devra en faire part au camping préalablement et par écrit.

14/PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES – Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel (Règlement Général sur la Protection des Données n°201/679 du 27 avril 2016, et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées), le client dispose des droits d'interrogation, d'accès de modification d'opposition et de rectification sur les données personnelles le concernant. En adhérant à ces conditions générales des ventes, le client consent à ce que le camping collecte et utilise ces données pour la réalisation du contrat de réservation. Les informations que le client communique à l'occasion de sa réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par les services internes du camping pour le traitement de la réservation, et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du camping.

15/CLAUSE RÉSOLUTOIRE - En cas de non-respect des règlements ou en cas de trouble persistant, la direction se réserve le droit de résilier le contrat et d'expulser les personnes concernées, sans que le moindre remboursement ne puisse être demandé.